



# Hermenches Magazine



No 04 - Septembre 2018

## Manifestations

- **Automne 2018**  
Ouverture du pressoir
- **29 septembre 2018**  
Hermenches en Fête
- **12 octobre 2018**  
Inauguration de la Fontaine de la Chapelle
- **20 octobre 2018**  
Plantation de sapins
- **30 novembre 2018**  
Soirée mexicaine
- **Décembre 2018**  
Fenêtres de l'Avent
- **01 décembre 2018**  
Tournois Badminton & Uni hockey
- **31 décembre 2018**  
Nouvel-An

## Agenda 2018

04 octobre 2018

**Conseil Général**

07 octobre 2018

**Election complémentaire à la Municipalité**

## Pressoir



Nous vous informons que le pressoir est ouvert.

Vous pouvez prendre contact avec M. André Rod, au 078/628.65.16

## Hermenches en Fête

### Samedi 29 septembre 2018

- **De 09h00 à 18h00**  
Brocante - Vide grenier \*  
Marché du village \*  
Dégustation de vins  
Promenade en attelage  
Petite restauration  
Animation musicale (Fanfare de Moudon, Cor des Alpes, etc)
- **Dès 18h30, au battoir**  
Repas-Concert de soutien avec la participation :  
  
Chœur mixte l'Avenir des Diablerets  
Le Quatuor Laqué  
Les Mec'connus de la Bressonne  
  
*Sur réservation au : 078/630.06.55*  
  
*Frs. 65.- / personne*
- **Dès 23h30, au battoir**  
Ouverture du bar

### Réservation d'un stand

**Brocante - Vide grenier & Marché du village**

Mireille Pasche  
078/775.67.77  
morelr@worldcom.ch

## Conseil Général

**Jeudi 04 octobre 2018  
à 20h00 - salle du Conseil  
(au collège)**

Nous nous permettons de vous rappeler que toute personne peut assister au Conseil, en qualité d'auditeur ou se faire assermenter si elle bénéficie des droits civiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter notre site internet « [www.hermenches.ch](http://www.hermenches.ch) ».

Au pilier public, vous trouverez également les préavis ainsi que les différents règlements communaux.

## Démission de Madame Marianne Hasler Municipale

La Municipalité vous informe que Madame Marianne Hasler a donné sa démission, au 31 juillet dernier, en tant que Municipale.

En attendant l'élection complémentaire, son dicastère a été réparti comme suit :

- AISMLE - M. Didier Fiaux
- Cimetière - M. Raphaël Morel
- Paroisse - M. Sylvain Crausaz
- Social - M. Olivier Dutoit

## Programme Election complémentaire à la Municipalité

**Dimanche 07 octobre 2018  
à 08h15 - salle du Conseil (au collège)**

- **08h15 à 09h15**  
Ouverture du bureau de vote pour le 1er tour
- **09h15 à 09h45**  
Dépouillement des votes
- **09h45**  
Proclamation des résultats
- **10h15 précises**  
Dernier délai pour le dépôt des listes pour le 2ème tour, auprès du Président du bureau
- **11h15 à 12h15**  
Ouverture du bureau de vote pour le 2ème tour
- **12h15 à 12h45**  
Dépouillement des votes
- **12h45**  
Proclamation des résultats



Une buvette sera organisée lors de cette matinée.

## **Election complémentaire à la Municipalité**

### **LE PREFET DU DISTRICT DE LA BROYE-VULLY**

#### **VU :**

- La loi du 16.05.1989 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25.03.2002 (RLEDP)
- La démission de **Madame Marianne Hasler**, Municipale
- L'autorisation du Service des communes et du logement (Division affaires communales et droits politiques) du 06.08.2018

#### **CONVOQUE :**

Les électrices et les électeurs de la Commune d'Hermenches, **le dimanche 07 octobre 2018**, pour élire un-e conseiller-ère municipal-e.

#### **CONDITIONS GENERALES :**

L'élection du-de la conseiller-ère municipal-e aura lieu en un seul jour, selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour).

Le vote par correspondance ne peut être exercé que pour le premier tour.

**En cas de second tour, seul le vote au bureau de vote sera possible.** Les électrices et électeurs qui n'ont pas voté pour le premier tour, doivent prendre leur carte de vote avec eux. Les autres la retrouveront au local de vote.

**Une élection tacite est exclue tant au premier qu'au second tour éventuel.**

#### **CORPS ELECTORAL :**

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de défiance mentale (art. 390 et 398 CC)) :

- Les citoyens suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune, inscrits au rôle des électeurs et pourvus du matériel officiel
- Les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins, inscrites au rôle des électeurs et pourvues du matériel officiel

Seront automatiquement incluses dans le rôle, les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le rôle des électeurs peut être consulté au greffe municipal, durant les heures normales d'ouverture du bureau.

**EN CAS DE SECOND TOUR :**

**Les listes des candidats** doivent être déposées au moins une heure avant le scrutin, en main du président en charge du bureau, qui prend note de la date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Le greffe transmet au bureau électoral, pour être à disposition des électeurs :

- Les cartes de vote qu'il a reçues dans le cadre du premier tour
- Des enveloppes de vote jaunes
- Des bulletins officiels pour le vote manuscrit

**VOIE DE RECOURS :**

Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de cette élection doit être adressée au préfet dans les trois jours dès la découverte du motif de plainte, mais au plus tard le troisième jour suivant la publication des résultats ou la notification de l'acte mis en cause.

**Une représentation féminine serait souhaitable au sein de notre Municipalité. Toutefois, toute personne remplissant les conditions d'éligibilité, qui aime sa commune et qui a du temps à y consacrer, est encouragée à se présenter. Les membres de la municipalité en place, se tiennent volontiers à disposition pour répondre aux questions des éventuels candidats.**

**Inauguration  
Fontaine de la Chapelle**

**Vendredi 12 octobre 2018  
à 18h30**

Tous les habitants du village sont les bienvenus pour participer à cette cérémonie, sur la « Place de la Fontaine ».

Présentation de la réalisation, allocution des autorités, bénédiction ...

Verrée et collation offertes à tous !

*Marlène Rod Trauffler*

## Plantation de sapins

**Samedi 20 octobre 2018**

Nous désirons mettre en place une plantation de sapins, de chênes et de cerisiers, aux alentours des ciberles.

Pour ce faire, nous aimerions y associer les enfants du village, accompagnés d'un parent.

### Inscription :

Bureau communal  
021/905.63.70  
admin@hermenches.ch

ou

Didier Fiaux, Municipal responsable  
079/403.64.22

Si vous désirez passer un moment en plein air, participer au repeuplement de notre forêt, passer un moment convivial entouré d'autres habitants du village, de professionnels de la forêt ou des autorités, inscrivez-vous !

## Soirée Mexicaine

**Vendredi 30 novembre 2018  
au battoir**

- **Dès 19h00**  
Souper fajitas à gogo, salade et dessert (Frs. 30.- / personne, Frs. 15.- pour les enfants jusqu'à 15 ans)
- **Dès 22h00**  
Caveau ouvert à tous



*Un fajitas est un met de cuisine tex-dex, constitué d'une galette de pain pliée, remplie de viande de bœuf ou de poulet, de crudités diverses (salade, tomates, avocats, oignons, etc) et de condiments.*

*La Jeunesse*

## Fenêtres de l'Avent

**Décembre 2018**

Nous vous rappelons que les Fenêtres de l'Avent auront lieu cette année.

*Le groupe animation*

## Tournois Badminton & Unihockey

**Samedi 1er décembre 2018  
à la salle de gym de Moudon  
(soirée au Battoir)**

- **Dès 10h00**  
Tournoi de Badminton, en double
- **Dès 14h00**  
Tournois d'Unihockey  
(1 gardien et 3 joueurs minimum)
- **Dès 21h00**  
Bal mexicain (interdit au moins de 16 ans)

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver tout au long du week-end.

*La Jeunesse*

### Inscription

#### Badminton & Unihockey

**Délai : lundi 26 novembre 2018**

Virginie Danalet  
078/915.85.58  
Virginie.danalet@bluewin.ch



## Nouvel-An

**Lundi 31 décembre 2018**

Nous vous attendons, avec plaisir, afin de passer le cap de cette nouvelle année. Plus d'informations suivront prochainement.

*La Jeunesse*

## Drônes

Vous avez naturellement le droit d'utiliser des drônes, mais nous nous permettons de vous rappeler que la vie privée et le droit à l'image doivent être respectés.

Si des personnes filmées ou photographiées sont reconnaissables sur les clichés, vous devez obtenir leur autorisation, comme pour filmer ou photographier une propriété privée.

En vous remerciant pour votre compréhension.

*La Municipalité*